



Bulletin d'adhésion - Année 2025/2026

(document conservé par l'association)

M. Mme (rayer la mention inutile) - Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Vous êtes adhérent(e) mineur(e), voir les conditions au verso.

Adresse :

Tél. fixe :

Tél. portable :

e-mail :

- ☐ J'autorise l'association A.D.A.M.E.B. à publier mon e-mail et mon numéro de téléphone dans l'annuaire interne de l'association
- ☐ J'autorise l'association A.D.A.M.E.B. à utiliser les films et photos pris dans le cadre des activités de l'association (droit à l'image)
- ☐ J'autorise l'association A.D.A.M.E.B. à m'intégrer à ses groupes de discussion (WhatsApp, Signal, etc.)

☐ Adhésion à l'association A.D.A.M.E.B. - Membre actif	13 €
☐ Adhésion à l'association A.D.A.M.E.B. - Bienfaiteur	 €
☐ Je renouvelle ma cotisation d'emplacement(s) déjà attribué(s) 7 € x emplacement(s) =	 €
Cotisation totale acquittée (de préférence, règlement par chèque à l'ordre de l'Association A.D.A.M.E.B.)	 €

☐ Etablissement d'un reçu



Demande d'emplacement(s) de ruche(s) aux ruchers de l'association

Le nombre d'emplacement total est limité à 2 par foyer sauf pour le rucher de Saint-Hugues limité à 4.

- ☐ Je demande emplacement(s) au rucher **Lucie Pellat**
- ☐ Je demande emplacement(s) au rucher du **Grand Saule**
- ☐ Je demande emplacements(s) au rucher de **Saint-Hugues**
- ☐ Je demande emplacements(s) au rucher de **Biviers**

Règlement intérieur – Extrait de l'article 7 : Chaque bénéficiaire s'engage à s'occuper de sa ou ses ruches. Il aura à sa charge propre de dégager les herbes à proximité de sa ruche (50 cm). Chaque bénéficiaire s'engage à consacrer au minimum une demi-journée par an à l'entretien en commun des terrains des ruchers (tonte, broussailles, haies, etc.), selon les demandes de l'association.

Adhérents **extérieurs** à la commune de Montbonnot et Biviers, à compléter :

☐ J'atteste, sur l'honneur, travailler sur la communauté de communes Le Grésivaudan au sein de l'entreprise (nom et adresse)

☐ Je travaille en dehors de la communauté de communes Le Grésivaudan

L'adhérent (et son représentant légal) reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur, et déclare vouloir adhérer à l'association A.D.A.M.E.B.

Fait à , le / / .

L'adhérent

Le représentant légal

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au bureau de l'association.

Par défaut, les informations personnelles (coordonnées, photos et vidéos représentant un adhérent) ne sont jamais publiées.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

A.D.A.M. Boite aux lettres n°14 - Mairie – Allée du Château de Miribel – 38330 Montbonnot-Saint-Martin

www.apiculteurs-amateurs-montbonnot.fr

Vous êtes adhérent(e) mineur(e)

Conditions d'adhésion :

- Etre âgé(e) de plus de 16 ans à la date de l'adhésion .
- Autorisation du représentant légal à compléter ci-dessous.

Je soussigné(e)
.....

Adresse -si différente de l'adhérent(e)-
.....
.....

Représentant(e) légal(e), autorise mon enfant
.....
.....

à adhérer à l'association A.D.A.M.E.B.

A, le/...../.....

Signature du représentant légal